



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 10 NOVEMBRE 2021.

Présents:

Mairie :

Mr LOEW, Adjoint aux travaux et à la démocratie participative Mr DEVILETTE, conseiller municipal délégué aux Conseil de quartier Mr BONNABEL, Adjoint de quartier Mme ENET, service vie des guartiers et cadre de vie.

- Présidence : Mme LANGER Mr FUGIER Mr VENDEL
- Conseillers: Mr BOSSEAUX Mr CHAGAGNAN Mr DELAFONTAINE Mme DESBOIST Mr ELENA Mr JAEGER Mr LEFEBVRE Mme MARTRES Mr PICON Mme SPERANDIO Mr TURREL

Point sur les demandes en cours :

Arrêt de bus Scamaroni

État : Les travaux sur l'avenue ont été initiés par le département. Ils ont été interrompus suite à un problème avec le prestataire et devraient reprendre au printemps. Pas plus d'indication sur l'arrêt de bus proprement dit.

Attentes du conseil : Tenir la présidente directement informée via l'adresse <u>sud@ville-draguignan.fr</u> de toutes nouvelles informations concernant la progression des travaux afin qu'elle puisse les transmettre aux conseillers.

Stationnements interdits avenue de l'Europe

État : Police municipale alertée sur des véhicules ventouses à plusieurs reprises sans effet - Problème soulevé sur les gênes occasionnées par la société Best Event (stationnement + déchets).

Problème évoqué sur restanque tombée en 2019 sur le chemin de la Nartuby (même secteur)

Attentes du conseil:

Indiquer les stationnements disponibles par un panneau sur George Pompidou

Insister auprès de la police pour une intervention rapide sur les véhicules ventouses

Organiser la remise en état du chemin de la Nartuby par le service compétent -> Nous tenir informés des dates et des résultats obtenus

Sécurité au croisement chemin des Arnoux / chemin de Saint-Esprit

État : La mairie ne pose pas de miroir qui ne sont pas réputés fiables et peuvent engager sa responsabilité. Par contre, il est possible d'installer des panneaux de priorités.

Attentes du conseil : Organisation d'une visite sur site pour proposer et mettre en place une solution

Clôture sur le ruisseau du Réal

État : En attente d'une visite du service environnement pour déterminer l'action à mener Attentes du conseil : Organisation d'une visite sur site.

Dépôts sauvages / déchetterie pour les particuliers

État : La gestion des déchets n'est pas du ressort de la Mairie, néanmoins des investissements sont prévus pour améliorer les points de collecte. Notamment pour le chemin des Arnoux, l'enfouissement des bennes sur la parcelle dont la Mairie est devenue propriétaire est envisagé.

Attentes du conseil:

- Intervenir rapidement sur le chemin des Arnoux pour que les poubelles restent accessibles (beaucoup de boue qui n'encourage pas au respect des lieux)
- Organisation d'une réunion d'information sur l'évolution du traitement des déchets sur la commune avec les personnes compétentes, l'ensemble des conseillers et autres personnes intéressées. Merci de nous fournir une date.
- Demander au service communication de créer des affichages rappelant les solutions mises à disposition pour les encombrants type : "vous vous apprêtez à ... savez-vous que" + rappeler l'amende.

Circulation difficile dans le Bois des Demoiselles / Chemin du Dandarelet

État : Des interventions ont eu lieu sur le chemin mais demeurent insuffisantes. Des contrôles sont prévus sur site le 16 et le 23 novembre.

NB: Les personnes compétentes à la Mairie sont Monsieur Diaz et Monsieur Kahlaoui - Si les arbres sont proches de lignes électriques l'intervention doit être faite par EDF

Chacun est tenu de débroussailler 50m autour de son habitation. Si le voisin n'a pas d'habitation dans les 50m l'autre propriétaire peut lui demander d'accéder à son terrain pour remplir cette obligation.

Attentes du conseil : Tenir la Présidente informée sur les conclusions de cette visite, les actions à mener et leur planification.

Chemin Notre Dame des Selves

État : Les services municipaux sont intervenus pour restaurer les zones de croisement. Un panneau pour les klaxons a été installé mais vandalisé. L'installation d'un feu ne peut pas être envisagée dans la mesure où il n'est pas possible de stationner les véhicules en attentes dans des conditions de sécurité acceptables.

Déploiement de la fibre

État : E-mail envoyé à Mme Tomas le 8 /10 relance le 12/10 au téléphone, message laissé Échange avec Monsieur Florent Grisoni de Expéris pour Orange Chef de Projet fibre Orange pour Draguignan florent.grisoni.ext@orange.com le 21/10/22 Selon lui :

- Orange est engagée auprès de l'ARCEP pour finaliser le déploiement fin 2022
- On peut consulter les cartes sur le site de l'<u>Arcep</u> (dernière MàJ au 2e trim 2021) ou sur https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre
- Il explique que les connexions sont développées par poche mais qu'il ne peut pas fournir de calendrier pour chaque quartier, que l'organisation dépend d'études de faisabilité ce qui explique que deux voisins puissent se retrouver dans des situations différentes.

Attentes du conseil : Organisation d'une réunion avec le Responsable Orange proposée par la Mairie. Nous attendons une date.

Distribution du Magazine

État : La Présidente a transmis un fichier Excel mentionnant les réponses des conseillers qui ont été questionnés sur le fait qu'ils recevaient ou pas ce magazine et leurs adresses. En attendant vous pouvez le consulter ici

https://www.ville-draguignan.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=1138:draguignan-magazine&catid=2

Pour mémoire la prochaine parution doit avoir lieu le 29/11, merci à tous les conseillers de m'informer si ils le reçoivent ou pas.

Attentes du conseil : Nous tenir informés des actions effectuées auprès du prestataire. Veiller à ce que les personnes qui se sont signalées dans le fichier reçoivent bien le prochain numéro.

Déchets de chantier au 846 chemin des Arnoux

Etat : L'affaire a été portée devant les tribunaux et n'est plus du ressort de la mairie renvoyé vers la DDTM Attentes du conseil : Prendre contact directement avec Monsieur JAEGER pour voir comment le service juridique de la Mairie pourrait l'accompagner dans ses démarches comme proposé par Monsieur LOEW pendant la réunion.

Organiser une visite sur site et programmer un nettoyage de la chaussée pour limiter la nuisance occasionnée.

Demandes de concernant les boîtes aux lettres postales

État : La mairie ne gère pas ces boîtes aux lettres, il convient de s'adresser directement à la Poste.

Projet collectif

Amélioration du réseau « voisins vigilants » dans le quartier

État : Une réunion va être organisée avec Monsieur Lefebvre et les membres de la présidence afin de voir comment il serait possible de structurer ce projet.

NB : Les visites sur sites pourront avoir lieu en même temps les demandes se situant sur des points géographiques rapprochés.